

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31 mars 2020



Soutenons nos producteurs, consommons local !

Producteurs-consommateurs : la Chambre d'agriculture facilite la mise en relation

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, des dérogations aux règles de confinement sont autorisées pour réaliser des achats alimentaires, garantes de la sécurité des populations et le respect des gestes barrières.

- Les consommateurs sont à la recherche de produits à proximité de leurs domiciles et leur permettant des conditions d'accès sécurisées.
- De nombreux producteurs se voient contraints de limiter leurs ventes suite à l'annulation de certains marchés, la fermeture de la restauration collective (écoles, collèges, lycées) et traditionnelle, ...

Afin de mettre en relation les producteurs en vente directe du département de l'Ardèche qui ont des produits à vendre et les consommateurs locaux en recherche de produits fermiers, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche a créé un groupe facebook « Producteurs d'Ardèche » (<https://www.facebook.com/groups/producteurs.ardeche>).



- Les agriculteurs(trices) publient leurs propositions de produits et les modalités de récupération.
- Les consommateurs(trices) publient leurs recherches de produits et consultent la carte des producteurs.

Agriculteurs(trices) et consommateurs(trices) peuvent se répondre mutuellement et prendre contact directement.

Tous les actes de commercialisation (livraison, retrait, dépôt, ...) doivent répondre strictement aux mesures obligatoires dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Une initiative gagnante-gagnante pour consommer local et soutenir les producteurs !

Contact Presse

Chambre d'agriculture de l'Ardèche
04 75 20 28 00
production.fermiere@ardeche.chambagri.fr
www.ardeche.chambre-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur 